



## Bureau Exécutif de Ligue

PROCES VERBAL N°15

<b>Réunion du :</b>	Lundi 01 mars 2021
<b>Présidence :</b>	Didier ESOR, Président - Guy RIBRAULT, Président Délégué
<b>Membres du Bureau :</b>	Valérie BOUDER - Sébastien CORNEC - Alain DURAND - Jean Jacques GAZEAU René JOUINEAUX - Alain MARTIN - Nicolas POTTIER - Franck PLOUSE
<b>Assistent :</b>	Jérôme CLEMENT
<b>Excusés :</b>	Guy COUSIN - Gabriel GÔ - Lionnel DUCLOZ

### 1. Informations du Président

➤ **Point FAFA (doc présenté en séance)**

L'enveloppe FAFA Equipements est examinée en fonction des projets déjà engagés et ceux restant à présenter à la commission fédérale. Une nouvelle répartition est proposée afin de consommer l'ensemble des fonds disponibles et définir les projets à prioriser.

Par ailleurs, la part Ligue est également affectée vers les dossiers prioritaires du territoire régional (terrains synthétiques).

**Le Bureau valide l'affectation des enveloppes FAFA - Equipements**

### 2. Vie de la Ligue

**Le Bureau rappelle à l'ensemble des services la nécessité d'inscrire les réunions des commissions régionales sur l'espace dédié dans Réseau Bleu. De plus, il convient également de mettre en copie le secrétaire général de toute réunion Ligue.**

### 3. Vie des Pôles

#### 3.1. PÔLE DES COMPETITIONS

➤ **Point sur l'arrêt des championnats et les travaux à suivre**

Les instances Ligue et Districts restent en attente de la décision Fédérale qui sera prise à la suite de l'élection du nouveau Président le 13 mars.

Dès ces informations obtenues il conviendra de faire une communication unique sur les actions proposées par la Ligue et les Districts.

**Dans l'immédiat, face à une demande croissante des clubs, il convient de communiquer dès maintenant sur la continuité d'interdiction de tournois, séances de recrutements...**

➤ **Compétitions « jeunes » saison 2021-2022**

Point sur les travaux engagés par la CROC « Jeunes ».

- ✓ Souhait de consultation en visio des 75 clubs concernés du 10 au 25 mars. Les CTD plus les élus référents des Districts seront sollicités en tant que de besoins.
- ✓ L'instance décisionnaire qui validera l'architecture retenue sera le CODIR

**Le Bureau valide ces différents points**

### 3.2. PÔLE JURIDIQUE

#### ➤ Statut de l'arbitrage

Traditionnellement les centres de ressources (Ligue et Districts) doivent se prononcer sur la conformité des clubs par rapport au Statut de l'Arbitrage. Pour cette saison, le Comité Exécutif de la FFF, dans sa réunion du 25.11.2020, a reporté l'analyse de février à fin mars.

Au-delà de la reprise ou non de l'activité, le questionnement est également celui du gel ou non de la saison quant à ces obligations. La FFF a été questionnée à ce sujet ; sans réponse à ce jour.

### 3.3. PÔLE FINANCES / INFRASTRUCTURES

#### ➤ Point sur les acomptes des clubs

### 3.4. PÔLE RSO / CITOYENNETE

#### ➤ PEF' IN CLUB

Depuis le début de saison des fiches éducatives à destination des clubs et des pratiquants sont réalisées sous le nom de PEF'A DOM puis de PEF'IN CLUB.

Ces fiches éducatives permettent de répondre à plusieurs objectifs :

- ✓ renforcer la dimension éducative de notre activité, autour des valeurs du P.R.E.T.S ;
- ✓ décliner le PEF avec une formule à domicile ou en club ;
- ✓ maintenir le lien avec les clubs ;
- ✓ maintenir l'activité de nos jeunes licenciés, en respectant les conditions sanitaires du moment ;
- ✓ mettre à disposition une boîte outils pour les clubs ;
- ✓ valoriser les initiatives intéressantes menées par les clubs.

71 éditions ont été réalisées depuis le début de la pandémie (mars 2020).

### 3.5. PÔLE COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

#### ➤ Tournée estivale Futnet

La Ligue de Football des Pays de la Loire et la Fédération de Futnet et des Disciplines Associées France souhaitent créer un événement original autour du Futnet (tennis ballon) sur les plages et dans les centres-villes de notre région en 2021.

La FFDAF souhaite accroître son nombre de licenciés et inciter les clubs de football régionaux à créer des sessions futnet au sein de leurs structures. La Ligue de Football désire, elle, aller à la rencontre de ses licenciés et du grand public autour d'un tournoi de futnet.

Les Pays de la Loire sont la région la plus représentée au niveau national avec des clubs leaders : Olonne sur Mer, Nantes...

Le FUTNET TOUR est une tournée itinérante se déroulant dans les principales villes et stations balnéaires de la région des Pays de la Loire. Le tournoi de tennis ballon se veut convivial et sans enjeu. Le grand public, licencié ou non de la FFF, pourra s'inscrire gratuitement à cet événement (par équipe de 2 joueurs). Le tournoi se déroulera en fil rouge tout au long de l'après-midi avec une finale se jouant en fin de journée ou début de soirée. Cette tournée se déroulera en deux temps :

- ✓ Juin 2021 : 5 dates sur les sites les plus attractifs (places ou lieux emblématiques) des grandes villes de la région
- ✓ Juillet 2021 : 3 à 5 dates sur les plages à fort trafic pendant l'été.

Les Districts seront sollicités pour participer à la réalisation des animations.

La décision finale de cette organisation sera prise au plus tard le 30 mars.

### 3.6. PÔLE FORMATION

#### ➤ Formation Initiale de l'Arbitrage

Dans une dernière communication, l'IFF informe qu'il n'est pas prévu actuellement de reprendre la formation d'arbitres en présentiel tant que la pratique du foot avec contacts ne sera pas possible. A l'heure actuelle il est donc strictement interdit d'organiser des formations en présentiel pour les arbitres.

Il convient donc d'annuler toutes les FIA de mars.  
Des reports sur juillet ou Août sont envisagés.

#### Le Bureau valide ces points

##### ➤ Mise en place des actions PPF de fin de saison

Dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19 et depuis la publication du Décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020, les structures du Projet de Performance Fédéral (CFCP, Pôle France, Pôles espoirs) bénéficient d'une dérogation visant à permettre la continuité pédagogique, scolaire et sportive.

Dans ce cadre les opérations de détections visant à arrêter les listes d'entrée en structure PPF sont dorénavant intégrées dans le « public dérogatoire » des sportifs de haut niveau.

Il devient donc d'organiser prioritairement des opérations de détections « dérogatoires » pour les catégories suivantes :

- ✓ U13 Masculins : Pôles Espoirs
- ✓ U15 Féminins : Pôles Espoirs – Pole France
- ✓ U15 Masculins Futsal : Pôle France
- ✓ U15 Masculins : Centres de formation - CERFA

Ce système dérogatoire doit permettre d'optimiser l'orientation vers nos structures de haut-niveau en anticipant le concours final d'entrée en Pôles Espoirs. Toutefois, au regard de la situation sanitaire, le principe de précaution doit prévaloir pour l'organisation des opérations de détections « Districts » et « Ligues » :

- ✓ Organisation de l'opération sur une journée maximum
- ✓ Favoriser l'arrivée des joueurs en tenues sportives
- ✓ Port du masque obligatoire en dehors de la pratique sportive
- ✓ Opérations de détection organisées à huis clos
- ✓ 30 joueurs/joueuses maximum convoqués sur site
- ✓ Prévoir un 1er temps de pratique distanciée (tests techniques, tests athlétiques)
- ✓ Prévoir un second temps de pratique non-distanciée (oppositions)

Le Bureau demande un éclaircissement fédéral sur l'application effective de ces dispositions au niveau des districts (autorisation préfectorale ? autorisation des maires ? présence des parents ? restauration ?).

#### 4. Prochaines réunions

##### ➤ Calendrier :

Bureau : **29.03.2021**

Codir : **19.04.2021**

Le Président,  
Didier ESOR



Le Président Délégué  
Guy RIBRAULT



Le Secrétaire Général  
Guy COUSIN

